

Amiens, le 14 juin 1990

ADMINISTRATION DEPARTEMENTALE

DIRECTION DES AFFAIRES SCOLAIRES,
CULTURELLES ET SPORTIVES

AD/24/2173

affaire suivie par :
Mme DUFRENE

Monsieur le Président,

Le principal du collège de CHAULNES (80) me signale que vous avez, à titre gracieux, établi une note de calcul de résistance mécanique des gradins du collège, élément indispensable à l'achèvement des travaux dudit établissement, et exigé par la commission départementale de la Protection Civile, de la Sécurité et de l'Accessibilité.

Je vous remercie vivement de cette collaboration, et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,



Fernand DEMILLY.

Monsieur le Président
de l'Université de l'Etat
Faculté des Sciences Appliquées
Val Benoit
rue Ernest Solvay
B 4000 LIEGE

(à l'attention de M. J.F. DEBONGNIE)